



COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sous-Clermont, le 26 mars 2026

### **Fin du contrat de liquidité pour les actions Laboratoires Euromedis cotées sur Euronext Growth**

La société Laboratoires Euromedis annonce aujourd’hui la fin de son contrat de liquidité pour ses titres cotés sur Euronext Growth, à compter du 31 mars 2026.

Ce contrat, mis en place avec la société Gilbert Dupont, avait pour objectif d’améliorer la liquidité de nos titres et de favoriser leur négociation sur le marché.

La décision de mettre fin à ce contrat s’inscrit dans une logique de simplification des opérations financières de l’entreprise. Laboratoire Euromedis tient à remercier la société Gilbert Dupont pour son accompagnement durant cette période.

À compter du 01 avril 2026, les actions de Laboratoire Euromedis continueront à être négociées sur Euronext Growth, conformément aux règles du marché.

EURONEXT GROWTH - ISIN FR0000075343 - ALEMG  
REUTERS : ALEMG.PA

---

Pour toute information complémentaire : [www.euromedis.fr](http://www.euromedis.fr)

EMG – Manon Lanvin : 03 44 73 83 60

